



Communiqué de Presse

L'Union Européenne tente de saboter le processus de négociation onusien pour un traité contraignant garantissant le respect des droits humains par les multinationales.

Lors du 5^{ème} comité de l'assemblée générale des Nations Unies, qui se tient actuellement à New York, l'Union Européenne a déposé une résolution visant à supprimer le budget alloué au fonctionnement du groupe intergouvernemental pourtant très important : celui-ci est en charge d'établir un instrument international juridiquement contraignant pour les sociétés transnationales et autres entreprises afin de les obliger à respecter les droits humains.

Par cette résolution, qui sera soumise au vote fin décembre, l'Union Européenne cherche à mettre fin au processus de négociations qui a débuté en 2014 et dont la dernière session s'est déroulée à Genève du 23 au 27 octobre 2017. L'argument évoqué est d'ordre soit-disant technique, alors qu'il est en réalité de nature politique. Selon l'Union Européenne, la résolution de 2014 ne préciserait que la tenue des trois premières sessions de négociations. Estimant qu'elles ont déjà eu lieu, l'UE prétend que le groupe intergouvernemental de négociation n'aurait plus de mandat. La résolution est pourtant bien claire, elle précise le déroulement des trois premières sessions, mais donne mandat au groupe de négociation pour élaborer un instrument contraignant. Tant que celui-ci n'est pas finalisé, la résolution court.

Après avoir tenté, lors de la session de négociation d'octobre, de mettre fin au mandat du groupe de travail en remettant en question le contenu de la résolution qui l'a fondé, l'Union Européenne brandit donc la menace budgétaire.

L'Union Européenne va à l'encontre de ses engagements en faveur des droits humains et de leur protection vis-à-vis des abus des multinationales peut-on dire que l'UE a pris un tel engagement. Nos organisations sont particulièrement inquiètes, dénoncent cette attitude, et soulignent l'urgence et la nécessité de poursuivre les négociations internationales en vue d'une réglementation internationale contraignante envers les multinationales.

La France avait pourtant réaffirmé, à travers la parole du ministre des Affaires Etrangères, J.Y. Le Drian, son attachement au processus et sa volonté de le voir se concrétiser, dans la ligne de la loi adoptée le 27 mars 2017 introduisant un devoir de vigilance des multinationales.

La coalition française, composée d'ONG et de syndicats demande à la France de réaffirmer avec force son soutien au processus et d'exiger le retrait de la résolution portée par l'Union Européenne, afin de garantir les budgets nécessaires au bon fonctionnement du groupe de négociation intergouvernemental.

Nos organisations ainsi que les 900 organisations membres de la Treaty Alliance demeurent vigilantes et mobilisées pour que ce processus visant à protéger les droits fondamentaux de l'activité des acteurs économiques puisse être mené à son terme de manière démocratique.

Contacts presse :

CGT, Marthe Corpet, m.corpet@cgt.fr

Amis de la Terre, Juliette Renaud, juliette.renaud@amisdelaterre.org

AITEC, Lala Hakuma Dadci, lala-hakuma.aitec@reseau-ipam.org

FAL, Fabien Cohen, projet@franceameriquelatine.fr

Union syndicale Solidaires, Stéphane Enjalran, senjalran@solidaires.org

CCFD-Terre Solidaire, Karine Appy, k.appy@ccfd-terresolidaire.org

Attac France, Maxime Combes, maxime.combes@gmail.com

Ligue des droits de l'Homme, Virginie Peron, virginie.peron@ldh-france.org

Collectif Ethique sur l'étiquette, Nayla Ajaltouni, n.ajaltouni@ethique-sur-etiquette.org

Peuple Solidaire Action Aid, Alice Bordaçarre, a.bordacarre@peuples-solidaires.org

Sherpa, Sandra Cossart, Sandra.cossart@asso-sherpa.org